



RAPPORT DE COMMISSION

AU CONSEIL COMMUNAL

PREAVIS N° 45-2019

Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la
Conseillère communale Verena Berseth et consorts intitulé
« Renens "Zone Hors TiSA": que ça se voie! »

Rapport Préavis N° 45-2019

Réponse au postulat de Madame la Conseillère communale Verena Berseth et consorts intitulé « Renens "Zone hors TiSA": que ça se voie! »

Date : 04.06.2019 / 19h00

Lieu : salle de Municipalité

Membres de la Commission :

	Présent	Excusé	Absent
Pascal GOLAY (Président / PLR)	X		
Gérard DUPERREX (UDC)	X		
Ali KORKMAZ (PS)	X		
Mehmet KORKMAZ (Fourmi Rouge)	X		
Laurence PLATTNER (les Verts)	X		
Rachid TAAROUFI (PS)	X		
Reza SAFAI (Fourmi Rouge)	X		
Vito VITA (PLR)	X		

Invité(s) :

Jean-François Clément, Syndic

Michel Veyre, Secrétaire municipal

Verena Berseth, postulante

Rapport :

Afin de répondre au vœu de la postulante de montrer à la population renanaise la position de la Municipalité dans son opposition à l'Accord sur le Commerce des Services (ACS) ou en anglais Trade in Services Agreement (TiSA), la Municipalité donne trois propositions :

Premièrement un article dans le Carrefour Info afin de toucher un maximum de citoyens, d'informer sur ce qu'est l'ACS/TiSA et de rappeler que la Municipalité s'oppose à tout démantèlement du service public.

Deuxièmement, la création de dépliants qui seront disponibles dans les diverses administrations de la Ville, soit le Greffe, Secrétariat municipal, Service de la population, Centre Technique Communal, Enfance-Cohésion sociale et Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport.

Le coût de ces dépliants ne devrait pas excéder CHF 4'000.- et pourrait être actualisés selon les évolutions des négociations.

Enfin troisièmement, sur le même ordre d'idée, la brochure « Bienvenue à Renens » pourrait être adaptée avec une page dédiée aux tenants et aboutissants de l'ACS/TiSA.

Il faut savoir qu'aujourd'hui, très peu d'informations concrètes sont disponibles sur ACS/TiSA, que ce soit de la part des USA ou de l'Europe. Les négociations restent secrètes, mais il faut toutefois savoir que les pourparlers sont pour l'instant au point mort, le dernier ayant eu lieu en novembre 2016.

En l'état, la postulante comprend et rejoint les propositions de la Municipalité. La demande est déjà ancienne et il est bon qu'il y ait un certain suivi.

Questions

Y'a-t-il déjà une réflexion sur ce qui va être publié ?

Oui, des prémisses de textes sont déjà élaborées. L'idée de défense du service public doit être défendue du point de vue de la municipalité.

Les enjeux seront-ils pris en compte dans la communication ?

Bien entendu. C'est d'ailleurs le but d'une publication par rapport à une simple banderole qui ne donne qu'une position sans développement.

Qu'en pensent les autorités ?

La Municipalité est clairement attachée à un service public de qualité et répondre ainsi aux besoins de la population. Cela s'inscrit dans les mêmes engagements que notamment le Label « Fair Trade Town » en faveur du commerce équitable, de l'utilisation efficace de l'énergie avec « Cité de l'énergie » ou encore de la santé avec le label « Commune en santé ». Il est clair que la Municipalité supporte clairement cette prise de position.

Romainmôtier, ville pionnière anti ACS/TiSA, a pris contact avec Berne. Connaissons-nous les réponses données ?

Non, pas du tout, mais un contact peut être entrepris.

Si TiSA devait tout de même être mise en place, quelle serait la réaction de la Municipalité ?

Comme déjà dit, la Municipalité fera tout son possible pour garder un service public performant. Toutefois, elle n'a pas la possibilité d'aller contre une injonction de droit supérieur, ce qui est tout de même peu probable.

Est-ce que le District a été sondé sur ce sujet ?

Non, pas pour l'instant.

Délibération de la commission

La Commission estime qu'avec une connaissance des enjeux, la population peut se donner un avis sur le pourquoi et les impacts de l'ACS/TiSA. Le fait de faire connaître le point de vue de la Municipalité permet aussi à la population de se positionner. En ce sens, la Commission dans son ensemble suit la décision de la Municipalité de faire de Renens une zone hors TiSA et de le faire savoir.

Elle estime également que ce genre de réflexion devrait remonter au niveau du Canton, voire de la Confédération.

Détermination de la commission

C'est l'unanimité de la commission que les conclusions du préavis sont **acceptées**.

Informations complémentaires sur ACS/TiSA:

- Wikipedia: https://fr.wikipedia.org/wiki/accord_sur_le_commerce_des_services
- SECO: https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_Zusammenarbeit/Wirtschaftsbeziehung/en/Internationaler_Handel_mit_Dienstleistungen/TISA.html
- Syndicas: <https://www.unia.ch/fr/monde-du-travail/de-a-a-z/international/stop-tisa>

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis N° 45-2019 de la Municipalité du 6 mai 2019,
Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

APPROUVE la réponse de la Municipalité au postulat Verena Berseth et consorts intitulé « Renens "Zone Hors TiSA" : que ça se voie! ».

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 6 mai 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Secrétaire municipal :

Jean-François CLEMENT

Michel VEYRE